

Nouvelles perspectives en sciences sociales

Délitement sociétal et appartenances

Marcienne Martin

Sur le thème de la modélisation
Volume 7, numéro 2, mai 2012

URI : id.erudit.org/iderudit/1013060ar
DOI : [10.7202/1013060ar](https://doi.org/10.7202/1013060ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Prise de parole

ISSN 1712-8307 (imprimé)
1918-7475 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Martin, M. (2012). Délitement sociétal et appartenances. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 7(2), 241–260. doi:10.7202/1013060ar

Résumé de l'article

Évoquer le délitement sociétal renvoie à la notion de structures organisationnelles, lesquelles s'inscrivent dans les appartenances au sein desquelles se construit l'identité du sujet. Force est de constater que la première inscription dans la société humaine prend sa source dans l'anthroponymie. À ce système d'appartenances, s'ajoutent ceux liés à la nationalité et à la langue ou aux langues, pour ne citer que ces derniers. Si les appartenances fédèrent le groupe, qu'en est-il quand plusieurs groupes appartiennent à un territoire commun (réel ou symbolique), mais construisent leur identité dans le cadre de valeurs antinomiques ? Peut-on alors parler d'un projet sociétal commun ? Dans ce présent article, il sera mis en perspective structures organisationnelles et construction identitaire du groupe et de l'individu et, à partir d'exemples, il sera interrogé comment l'adhésion à un système d'appartenances données peut faire évoluer une structure sociale soit vers la néguentropie ou, encore, soit vers l'entropie.

Tous droits réservés © Prise de parole, 2012

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Délitement sociétal et appartenances

MARCIENNE MARTIN

Université de l'île de la Réunion

Évoquer le délitement sociétal, c'est-à-dire la désagrégation des liens existant entre sujets sociaux, groupes, sous-groupes et territoires symboliques, renvoie à la notion de structures organisationnelles, lesquelles correspondent à l'assise sur laquelle est fondée la société en général. Ces instances sont articulées autour des valeurs qui les sous-tendent et s'inscrivent dans les appartenances au sein desquelles se construit l'identité du sujet social. L'unité lexicale « identité » prend son origine du bas latin¹ *identitas* signifiant « qualité de ce qui est le même ». Selon Isabelle Taboada-Leonetti, cet objet correspond à « [l'ensemble] structuré des éléments identitaires qui permettent à l'individu de se définir dans une situation et de se définir en tant qu'acteur social² ». La construction de ces marqueurs identitaires opère en tenant compte de facteurs tels que la nationalité, le sexe, la profession, etc. et s'ancre au niveau de la structure organisationnelle du groupe considéré sous l'angle de l'appartenance socioculturelle. Force est de constater que la première inscription dans la société

¹ Alain Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2006, p. 1774.

² Isabelle Taboada-Leonetti, « Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue », dans Carmel Camilleri *et al.* (dir.), *Stratégies identitaires*, Paris, Presses universitaires de France, 1990, p. 43-83.

humaine, en qualité de marqueur identitaire, prend sa source dans l'anthroponymie. Par exemple, dans la société française, l'enfant reçoit son patronyme ou son matronyme de la lignée familiale, c'est-à-dire d'un groupe construit autour d'un nom. Cependant, si le sujet est fédéré à un groupe à travers l'histoire généalogique, il s'en abstrait avec l'attribution d'un prénom qui lui donne son individualité en termes d'espace identitaire. À ce système d'appartenances, s'ajoutent ceux liés à la nationalité, à la langue ou aux langues, ainsi qu'à des systèmes symboliques. Les objets symboliques qui composent ces derniers appartiennent à différents univers (art, religion, etc.) et correspondent tant à des objets du monde sensible qu'à des artefacts et à des concepts. Si les appartenances fédèrent le groupe, qu'en est-il quand plusieurs groupes appartiennent à un territoire commun (réel ou symbolique), mais construisent leur identité dans le cadre de valeurs antinomiques? Peut-on alors parler d'un projet sociétal commun? Dans la présente communication, il sera mis en perspective structures organisationnelles et construction identitaire du groupe et de l'individu et, à partir d'exemples, il sera analysé comment l'adhésion à un système d'appartenances données peut faire évoluer une structure sociale soit vers la néguentropie soit vers l'entropie.

1. L'anthroponymie comme instance identitaire

L'espace nominal de l'individu est articulé autour de l'anthroponymie. Ce mode opératoire de la nomination se décline de manière différente d'un groupe social à l'autre. La chaîne généalogique est le lieu où s'articulent les différents types de création du *nomen* et de leur transmission. Les Mundugumor, ethnie étudiée par Margaret Mead utilise des systèmes dits « de corde », soit un lien qui « groupe un homme, sa fille et les fils de sa fille ou bien une femme, son fils et les filles de son fils³ ». Claude Lévi-Strauss évoque différents types de nomination en usage dans des groupes comme les Penans de Bornéo. Il souligne qu'à « la naissance de leur premier enfant, le père et la mère adoptent un

³ Margaret Mead, *Mœurs et sexualité en Océanie*, Paris, Plon, 1963 [1928].

tecknonyme exprimant leur relation à cet enfant nommément désigné⁴ »; toujours dans le cadre de cette ethnie, le nécronyme est un nom désignant « l'enfant premier-né mort ». Ainsi, l'attribution du nom à un nouveau membre du groupe est, selon Christian Ghasarian, « un moment essentiel qui établit l'appartenance au groupe de parenté, le rapport à la mémoire collective et la place dans le réseau des relations sociales⁵ ». Ces différentes instances sont présentées dans le tableau 1.

Tableau 1

Exemples de quelques modes de création anthroponymique	
<i>Systeme dit « de corde »</i>	Un lien qui groupe un homme, sa fille et les fils de sa fille ou bien une femme, son fils et les filles de son fils
<i>Tecknonyme</i>	Nom donné à l'enfant premier né
<i>Nécronyme</i>	Nom désignant l'enfant premier-né mort
<i>Patronyme</i>	Nom de famille transmis par le père
<i>Matronyme</i>	Nom de famille transmis par la mère

Si, selon Hélène Chauchat : « L'acte de nomination est le début de toute identité⁶ », les instances mises en œuvre pour construire l'identité d'un sujet social sont plurielles. Selon Isabelle Taboada-Leonetti les marqueurs identitaires délimitent précisément le rôle de chacun des membres, ce que cet auteur exprime ainsi : « Parfois ces éléments sont concomitants, et les représentations identitaires que se font les uns des autres se trouvent confortées et renforcées dans la pratique quotidienne⁷ ». La construction identitaire est aussi corrélée à des modes de pensée au sein desquels la place et le statut de l'individu diffèrent.

Bien que les structures organisationnelles varient d'un groupe humain à un autre, il n'en reste pas moins qu'elles sont fédérées autour d'appartenances communes. Des spécialistes en organisa-

⁴ Claude Lévi-Strauss, *La Pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962.

⁵ Christian Ghasarian, *Introduction à l'étude de la parenté*, Paris, Seuil, 1996.

⁶ Hélène Chauchat et Annick Durand-Delvigne, *De l'identité du sujet au lien social*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.

⁷ Isabelle Taboada-Leonetti, *op. cit.*, p. 53.

tion comme Jean-Pierre Hogue, Denis Lévesque et Estelle M. Morin le formulent comme suit: « l'organisation recherche l'ordre et la détermination, et s'efforce de réduire l'ambiguïté, l'incertitude ou le désordre engendrés par les actions et les interactions de ses différents constituants⁸ ». Quant au dictionnaire, il en présente la définition suivante: « Façon dont un ensemble est constitué en vue de son fonctionnement⁹ ». Toutefois, la structuration du groupe n'est possible qu'avec la naissance du sentiment d'appartenance, car comme le soulignent Jean-Pierre Hogue, Denis Lévesque et Estelle M. Morin « chaque personne s'engage plus ou moins formellement et plus ou moins explicitement à maintenir son appartenance au groupe¹⁰ ». Luc Brunet et André Savoie précisent, quant à eux, que certains auteurs considèrent le groupe comme « un ensemble de valeurs, d'idées et d'habitudes existant simultanément dans l'esprit de plusieurs individus¹¹ » alors que d'autres théoriciens « voient le groupe comme une entité aussi réelle qu'un objet matériel¹² ». Assis sur l'interdépendance des relations de ses membres entre eux, le système groupal est articulé autour d'un certain nombre d'objets que ce soient des valeurs morales, des objets matériels, des symboles, etc., lesquels fondent l'appartenance au groupe.

L'appartenance en tant que telle peut avoir des valeurs différentes en fonction du rôle et du statut de l'individu ou de sous-groupes au sein du groupe principal. À ce propos, j'évoque les métas appartenances¹³ « c'est-à-dire des systèmes d'apparte-

⁸ Jean-Pierre Hogue, Denis Lévesque et Estelle M. Morin, *Groupe, pouvoir et communication*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1988.

⁹ Alain Rey (dir.), *Le Petit Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1977.

¹⁰ Jean-Pierre Hogue, Denis Lévesque et Estelle M. Morin, *op. cit.*, p. 38.

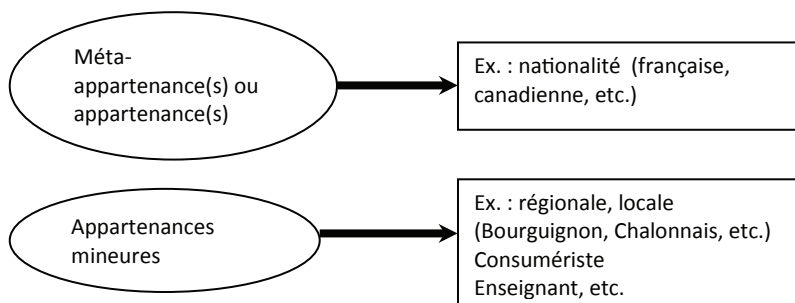
¹¹ Luc Brunet et André Savoie, *La Face cachée de l'organisation*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2003.

¹² *Ibid.*, p. 36.

¹³ Élément, tiré du grec « *meta* » exprimant la succession, le changement, la participation. [...]. En philosophie, dans les sciences humaines, en logique, méta- prend le sens de « au-delà de » pour désigner le concept qui « englobe », qui « subsume » l'autre concept. Pour une définition moins synthétique, voir Alain Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2006, p. 2214.

nances majeures subsumant des valeurs d'appartenances mineures¹⁴ ». Elles sont présentées dans la figure 1.

Figure 1



Exemples de « méta(s) appartenance(s) » et d'appartenances mineures

L'appartenance *in se* n'existe pas en tant que telle. Elle se décline à travers la nomination des objets du monde. Le terme « objet », ici, recouvre le sens de « biens matériels et immatériels », c'est-à-dire le tangible et l'intangible.

2. De la nomination des objets du monde

Nommer les objets du monde est un acte qui permet de leur donner une existence, c'est-à-dire de les faire émerger d'un ensemble indéfini afin de les inscrire dans un univers de cohérence où le semblable et le dissemblable s'articulent autour d'éléments connus, fussent-ils antinomiques. Nous retrouvons ces instances: l'identique et le différent, comme participant de la phylogénèse même de l'homme. Ainsi ce dernier possède-t-il un génome commun, mais la combinaison entre gènes spécifiques à la taille des individus ou la couleur des yeux, pour ne citer que ceux-là, est-elle singulière. La plupart des mythes évoquent la création comme émergeant du chaos primordial, de l'incrée. Par exemple, dans la mythologie grecque, le chaos est l'élément premier du monde. Dans la version biblique, il est dit que Dieu

¹⁴ Marcienne Martin, *Des Humains quasi objets et des objets quasi humains*, préf. d'Alain Coïaniz, Paris, L'Harmattan, coll. « Questions contemporaines », 2009.

sépara la ténèbre de la lumière, puis procéda à la création des objets du monde. À ce sujet, Claude Lévi-Strauss souligne que selon le mythe Aranda¹⁵ :

les êtres divins primitifs étaient informes, sans membres, et fondus ensemble, jusqu'à ce que survint le dieu Mangarkunjerkunja (le lézard gobemouches) qui entreprit de les séparer les uns des autres et de les façonner individuellement¹⁶.

Ainsi l'objet naît de l'informe par différenciation. Par ailleurs, ne sont nommés que les objets du monde s'inscrivant dans le fonctionnement de telle société donnée et qui sont corrélés aux structures organisationnelles du groupe à travers sa culture et sa langue. Des travaux en psycholinguistique attestent de la variabilité des dénominations des objets du monde selon la culture. Ainsi, selon une fondation canadienne dédiée à la protection de l'eau¹⁷ :

L'Inuktitut possède plus de 200 mots pour la neige et la glace car elles sont extrêmement présentes dans leur vie. La langue Inuktitut est un langage très spécifique. Par exemple, il y a des mots différents pour la neige selon le type de neige et les conditions environnantes.

Comme, par exemple¹⁸ : *aput* (neige), *qiqsuqaktuq* (neige croûtée). À ce propos, Arnold Van Genepp, cité par Claude Lévi-Strauss, spécifie que :

Chaque société ordonnée classe, de toute nécessité, non pas seulement ses membres humains, mais aussi les objets et les êtres de nature, tantôt d'après leurs formes extérieures, tantôt d'après leurs dominantes psychiques, tantôt d'après leur utilité alimentaire, agraire, industrielle, productrice et consommatrice¹⁹.

Au-delà des théories comme celles de Robert Lafont et Françoise Gardès-Madray sur la praxématique qu'ils précisent comme suit :

Nous appelons *praxèmes* les outils de praxis linguistiques [...] qui permettent le repérage de l'analyse du réel objectif par l'homme et spécia-

¹⁵ Ethnie aborigène australienne.

¹⁶ Claude Lévi-Strauss, *op. cit.*, p 222-223.

¹⁷ <http://www.safewater.org/PDFS/Inuktitut.pdf>.

¹⁸ <http://www.livingdictionary.com/term/viewTerm.jsp?term=55661830094&language=fr>.

¹⁹ *Ibid.*, p. 213.

lement le repérage des autres praxis. [...] Le praxème lui même [correspond] superficiellement au lexème d'autres terminologies²⁰.

ou encore les travaux de Paul Siblot qui mentionne notamment que cette discipline conteste l'immanence du sens « au profit de sa production en discours par actualisation des moyens de la langue²¹ », nous pouvons référer au pragème qui correspond à la valeur pratique / pragmatique d'un mot ou d'une expression. Toutefois, du nom commun au nom propre, les catégories dans lesquelles s'inscrit ce type de désignation diffère. Si dans le premier cas de figure, la désignation réfère à une série d'objets, dans le second cas, l'objet désigné renvoie à un seul et même objet. Comme le souligne Sarah Leroy²² : « Si l'acquisition d'un sens conceptuel par le nom propre en antonomase semble reconnu, le problème reste entier en ce qui concerne la *nature* de ce sens, le contenu sémantique associé au nom propre ». Ainsi que le spécifie Jacques Mehler : « [...] quoique l'homme ait une infinie capacité pour modifier son comportement, il est incapable d'apprendre quelque chose qu'il ne *possède* pas au moins potentiellement²³ ». En effet, un objet du monde n'a de réalité que s'il a une signification pour le sujet concerné. Ainsi, par exemple, quel sens pourraient donner des chasseurs-cueilleurs à un artefact tel que le micro-ordinateur? ou encore, comment un citoyen pourrait-il repérer le fruit comestible du non comestible dans un lieu dont il n'a aucune expérience concrète? La taxinomie prend corps dans le langage et elle est pérennisée par le biais de la tradition orale ou encore de la lexicographie. Ces listes sont construites à partir des similitudes ou des différences qui lient les

²⁰ Robert Lafont et Françoise Gardès-Madray, *Introduction à l'analyse textuelle*, Paris, Larousse, 1976, p. 99.

²¹ Paul Siblot « Du dialogisme de la nomination », dans *Dialogisme et nomination*, Actes du IIIe colloque jeunes chercheurs, Praxiling-FRÉE 2425 CNRS, Université Paul-Valéry, Montpellier III, 2003

²² Sarah Leroy, *Entre identification et catégorisation, l'antonomase du nom propre en français*, Université Montpellier III – Paul Valéry, Thèse de doctorat, 2001, p. 60.

²³ Jacques Mehler, « Psycholinguistique et psychanalyse. Quelques remarques », *Revue française de psychanalyse*, Paris, Presses universitaires de France, 1976, p. 608.

objets recensés, typologie que nous retrouvons dans les ouvrages de botanique notamment.

Quant aux objets inconnus, ils sont analysés en analogie avec d'autres objets connus. Dans son œuvre: *Robinson ou les limbes du Pacifique*, Michel Tournier en présente un exemple tout à fait remarquable où, après la découverte d'un objet inconnu, le héros l'analyse à l'aune du répertoire des objets qu'il connaît:

[...] aussi songea-t-il à une souche à peine plus bizarre que d'autres lorsqu'il distingua, à une centaine de pas, une silhouette immobile qui ressemblait à celle d'un mouton ou d'un gros chevreuil. Mais peu à peu l'objet se transforma dans la pénombre verte en une sorte de bouc sauvage, au poil très long²⁴.

Dans cet extrait de texte, la procédure cognitive mise en place par Robinson afin de procéder à l'identification d'un objet inconnu, est la suivante: le héros fait appel à différentes occurrences prises sur l'axe paradigmatique de plusieurs champs lexicaux et qui correspondent à son répertoire des objets du monde, puis procède à une série de déductions de type analogique, ce qui va lui permettre d'anticiper l'événement, puis de le désigner et enfin de l'actualiser. Le cheminement cognitif du héros de Michel Tournier est présenté dans le tableau 2.

Tableau 2

Cheminement cognitif du phénomène de l'anticipation d'un objet		
<i>Paradigme et champs lexicaux</i>	<i>Anticipation de l'objet du monde</i>	<i>Syntagmes actualisés au cours des différents ajustements entre l'objet anticipé et l'objet réel</i>
<i>Champ lexical du monde végétal</i>	Première anticipation	Souche (objet inanimé)
<i>Champ lexical du dessin</i>	Deuxième anticipation	Silhouette (objet intermédiaire entre inanimé et animé)
<i>Champ lexical de l'animal</i>	Troisième anticipation Quatrième anticipation Cinquième anticipation	Mouton Chevreuil Une sorte de bouc sauvage, au poil très long

²⁴ Michel Tournier, *Vendredi ou limbes du Pacifique*, Paris, Gallimard, 1967.

Certes, le repérage des caractéristiques de tel objet permet à l'observateur d'en déduire son appartenance à tel champ lexical et à tel univers objectal; nous sommes alors dans un projet de type descriptif. Cependant d'autres paramètres peuvent intervenir et donner à l'objet nombre de dimensions nouvelles. Nous illustrerons cela avec un extrait de l'œuvre du logicien et mathématicien Lewis Carroll: *De l'autre côté du miroir et ce qu'Alice y trouva*. L'héroïne entre « dans la forêt où les choses n'ont pas de nom [...] » et soliloquant, Alice précise:

En tout cas, ma foi, c'est bien agréable, dit-elle en cheminant sous les arbres, après avoir eu si chaud, de pénétrer dans le... dans la... dans quoi? [...]. A ce moment précis, un Faon vint flâner tout près d'elle: il regardait Alice de ses grands yeux tendres, sans avoir l'air effrayé le moins du monde²⁵.

Puis les deux protagonistes sortent de la forêt: « Et là, brusquement, le Faon fit un bond qui l'arracha des bras de sa compagne. "Je suis un Faon!" s'écria-t-il d'un ton de voix ravi. Et, mon Dieu, ajouta-t-il, vous vous êtes un Faon d'homme! Une soudaine expression de crainte passa dans ses beaux yeux bruns [...]»²⁶. Ici, le nom porte les qualités intrinsèques de l'animal et de l'enfant et tout ce qu'elles véhiculent. La désignation fait donc appel à un champ d'expériences, au sein duquel, chacun des personnages a de « l'autre » une perception liée soit à la douceur, soit au danger. Ainsi le Faon montre « une soudaine expression de crainte » à l'égard de son prédateur, l'homme. Nous pouvons déjà dire que l'objet du monde se décline sous les formes suivantes présentées dans le tableau 3.

²⁵ Lewis Carroll, *De l'autre côté du miroir et ce qu'Alice y trouva suivi de La chasse au Snark*, Paris, Flammarion, 1969 [éd. Anglaise : 1872].

²⁶ *Ibid.*, p. 60.

Tableau 3

L'objet du monde et son statut
objet inconnu et indifférencié faisant partie d'un ensemble
objet connu dont les caractéristiques, nécessaires à la vie de la communauté, ont été repérées et décrites
objet inconnu qui est analysé à l'aune du répertoire des objets connus par le sujet ou par le groupe

Comme le souligne Jean-Didier Bagot : « Dans notre interaction avec l'environnement, ce ne sont pas les informations sur les distributions spatio-temporelles d'ombres, de lumière et de couleurs qui nous importent, mais des informations concernant les objets et la place qu'ils occupent dans l'espace²⁷ ». Plus précisément et en relation avec l'exemple précité, cet auteur ajoute : « Percevoir un objet, c'est l'identifier, en reconnaître les caractéristiques spécifiques, le rattacher à une catégorie d'objets, pouvoir le nommer²⁸ ».

Dans une étude dédiée aux processus cognitifs et aux émotions, Michèle Prat précise que « [...] l'émotion a donc un effet sur les processus cognitifs du sujet, mais pas sur tous et, inversement, est révélée par certains et non par d'autres²⁹ ».

Cité par Peter Blumenthal³⁰, le psychologue américain Robert Plutchik a répertorié huit familles d'émotions fondamentales: le chagrin, la peur, la colère, la joie, la confiance, le dégoût, l'anticipation et la surprise. Ainsi un objet sans connotation affective particulière restera un objet neutre. Il n'en est pas ainsi pour d'autres objets qui ont des charges émotionnelles et symboliques fortes. Comme le mentionne Michèle Prat en se référant à Lemaire (1999) : « Qu'il s'agisse de la gestion des ressources attentionnelles, de la mémoire ou de la catégorisation, le fonctionnement cognitif est modifié par l'état émotionnel des

²⁷ Jean-Didier Bagot, *Information, sensation et perception*, Paris, Armand Colin, 1999.

²⁸ *Ibid.*, p. 173.

²⁹ Michèle Prat, *Processus cognitifs et émotions*, Paris, L'Harmattan, p. 253.

³⁰ Peter Blumenthal, « Les Noms d'émotion : trois systèmes d'ordre », dans Iva Novakova (dir.), *Le Lexique des émotions*, Grenoble, Ellug, 2009, p. 41-64.

sujets³¹ ». En ce qui concerne la notion de catégorisation, des théories fondées d'une part, sur la similitude soit des « événements et objets du monde [qui] seraient catégorisés en fonction de leur degré de ressemblance » et, d'autre part, sur le fait que la catégorisation « serait gouvernée par la structure des événements ou des objets à catégoriser³² ». En ce qui concerne la relation entre émotion et cognition, différentes études ont tenté d'en cerner les différentes composantes, ainsi en est-il de l'implication: « [elle] prend naissance dans l'expérience subjective des sujets pour reconstruire le sens [et elle] est un moment également essentiel dans la recherche de la connaissance³³ ».

Force donc est de constater également que la relation du sujet à l'objet du monde n'est pas que d'ordre descriptif, elle est aussi d'ordre émotionnel.

3. L'objet à connotation émotionnelle forte

La connotation émotionnelle à l'objet sera illustrée par l'étude anthropologique menée par Margaret Mead sur la vie sociale des Arapesh³⁴, laquelle est organisée autour de la séparation entre groupe des femmes et groupe des hommes. Parmi les objets faisant partie de leur univers, il en est certains qui ont un statut particulier, celui d'objet tabou. À ce propos, Claude Rivière spécifie que:

Tandis que le mot Tabou, emprunté au polynésien, désigne une défense à caractère sacré dont la violation est supposée entraîner une impureté, une calamité ou une infortune sociale, l'interdit ordinaire, dans un contexte d'éthique sociale et politique, constitue le versant négatif de toute obligation positive³⁵.

Cette définition est synthétisée dans le tableau 4.

³¹ Michèle Prat, *op. cit.*, p. 275.

³² *Ibid.*

³³ *Ibid.*

³⁴ Groupe ethnique vivant dans les monts Torricelli en Nouvelle-Guinée à l'époque où l'auteur en a étudié le mode de vie (1948).

³⁵ Claude Rivière, « Tabou », dans André Akoun *et al.* (dir.), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Seuil, 1999, p. 291.

Tableau 4

Obligation, interdit et tabou		
<i>Obligation positive</i>	<i>Interdit ordinaire</i>	<i>Tabou (matériel et immatériel)</i>
Elle permet la régulation des différents échanges au sein du groupe, qu'ils soient réels ou symboliques. La loi peut en déterminer le cadre.	Il permet la régulation des différents échanges au sein du groupe, qu'ils soient réels ou symboliques. La loi peut en déterminer le cadre.	Sa violation entraîne : impureté calamité infortune sociale

Ainsi, chez les Arapesh, le groupe des hommes est fédéré autour d'un objet, la flûte qui, par sa sacralisation et son statut tabou n'appartient pas à l'univers des femmes. De la relation à cet objet sont nées des pratiques sociales spécifiques pour chacune de ces communautés sexuelles. Ainsi « les femmes sont obligées de fuir aux confins du village lorsqu'on installe les flûtes [...] »³⁶. Aussi constate-t-on que les territoires symboliques dédiés aux groupes des hommes et à celui des femmes diffèrent et que le pouvoir est dévolu au groupe chargé de protéger les flûtes taboues et de les maintenir comme telles. Quant à l'unité lexicale « flûte », elle est associée à des émotions fondamentales comme la colère de la part du groupe des hommes dans le cas où l'interdit serait enfreint et de la peur de la part du groupe des femmes lié à un objet dont elles ont entendu parler, mais qu'elles n'ont jamais vu, aussi y associent-elles les dangers potentiels que peut receler l'inconnu. Comme nous venons de le voir chez les Arapesh, l'entrée taxinomique ne correspond pas uniquement à la description d'un objet du monde extrait d'un ensemble d'objets, mais également à l'expérience affective qu'un groupe peut en avoir.

Les représentations sociétales sont à la fois le produit culturel d'un groupe donné, mais forment aussi le rapport au monde des nouvelles générations. Les unités lexicales qui fondent le substrat de l'univers linguistique et culturel du groupe transportent également des valeurs affectives liées à certains événements et objets

³⁶ Margaret Mead, *op. cit.*, p. 123.

qui leur sont liés. La notion de valeur affective est corrélée à celle de valeur linguistique. Introduit par Ferdinand de Saussure, ce concept pose le fait que la différence sémantique générée par les mots ne l'est qu'en termes de valeurs relatives. Louis Hjelmslev a approfondi ce concept en y introduisant la notion de forme de contenu dont l'interprétation est un ensemble d'articulations sémiq ues³⁷. Les noms d'émotion ont fait l'objet de différentes études dont celle d'Iva Novakova et d'Agnès Tutin qui proposent une étude des noms d'affect dans leur qualité de noms massifs non quantifiables comme dans les expressions: éprouver de la joie, susciter de la colère. La combinatoire des *N_affect* est introduite par les articles partitifs et les quantifieurs indéterminés (un peu de, beaucoup de)³⁸. Cette petite approche théorique montre que le concept même d'émotion est difficile à circonscrire.

Les émotions de base drainent des charges émotionnelles qui donnent aux unités lexicales une couleur particulière, les inscrivant ainsi dans la mémoire patrimoniale du groupe. Mary Douglas donne comme exemple les brahmanes Havik dont les prescriptions relatives à l'hygiène font partie de leur univers religieux. Elle souligne qu'un Havik « qui travaille dans son jardin avec son serviteur intouchable peut être gravement souillé s'il vient à toucher une corde ou un bambou en même temps que le serviteur. Ce qui le souille, c'est le contact simultané avec le bambou ou la corde³⁹ ». De l'objet tabou, Laura Lévi Makarius dit qu'il a pour fonction « de soustraire au contact et de séparer de la collectivité, des personnes, des éléments, des lieux et des objets considérés comme dangereux⁴⁰ ». Cette fonction assurerait

³⁷ Algirdas Julien Greimas et Joseph Courtés, *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette, 1993, p. 414.

³⁸ Iva Novakova et Agnès Tutin, « Les Émotions sont-elles comptables? », dans Iva Novakova (dir.), *Le Lexique des émotions*, Grenoble, Ellug, 2009, p. 65-79.

³⁹ Mary Douglas, *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte / Syros, 2001.

⁴⁰ Laura Makarius Lévi, *Le Sacré et la violation des interdits*, Chicoutimi, Canada, Les classiques des sciences sociales, chapitres I à IV, version numérique, http://classiques.uqac.ca/contemporains/makarius_Laura/sacre_violation_interdits/sacre_violation_interdits_2.pdf, 1974, 228 p.

la cohésion du groupe et des valeurs autour desquelles il est fédéré. Si un objet est considéré comme tabou par un groupe et qu'il est situé sur un territoire réel ou symbolique, ou combinant les deux, commun à plusieurs groupes, dont l'un a une relation neutre au dit objet, cela débouchera sur des phénomènes d'incompréhension réciproque, voire sur des conflits insolubles.

Supposons deux groupes A et B vivant sur un territoire commun T. Le premier groupe a pour objet tabou un objet manufacturé commun aux deux groupes en présence. Prenons comme exemple un vase. D'un point de vue lexico-sémantique, cet objet correspond à : « un récipient pour les liquides⁴¹ ». Pour le groupe A, l'objet tabou aura cette qualité descriptive à laquelle sera associée également celle de danger. L'unité lexicale « danger » est issue « du bas latin *dominarium*, puis *domnarium*, signifiant “pouvoir”, lui-même dérivé de *dominus*, soit “maître”, “seigneur”. [...]. Son sens moderne recouvre la notion de “péril”⁴² ». En fonction de chacun des deux groupes la perception de l'objet « vase » prendra la forme présentée dans le tableau 5.

Tableau 5

L'objet tabou et son approche par les groupes A et B			
Analyse de l'unité lexicale « vase »	Vase		
	Groupe A		Groupe B
Approche descriptive et pragmatique	récipient pour les liquides		récipient pour les liquides
Approche symbolique	danger	Pouvoir indirect de l'objet sur le sujet ou le groupe	aucune

Dans notre cas de figure, l'objet « vase » pourrait être à l'origine de rapports conflictuels entre les groupes A et B. En effet, pour le premier cet objet serait tout à la fois utile et dangereux, alors que pour les seconds, il ne serait qu'utile, donc n'engendrant pas de pratique sociale particulière. Au-delà de la problématique

⁴¹ Alain Rey, *op. cit.*, p. 4003.

⁴² *Ibid.*, p. 992.

posée à ces groupes, cet objet draine avec lui un pouvoir caché, celui du groupe ayant érigé le tabou, puis l'ayant transmis à ses descendants avec, en corollaire, le danger attaché à l'objet pour celui qui enfreindrait ce tabou. Le problème ne naît pas tant de la praticité de l'objet, mais plutôt de son contenu émotionnel articulé autour d'émotions primaires comme la peur ou la colère déclinée par le biais du pouvoir attribué à l'objet tabou.

Les appartenances qui fondent le groupe peuvent aussi se présenter sous la forme de modes comportementaux. Nous illustrerons ce propos avec deux groupes étudiés par Margaret Mead: les Arapesh et les Mundugumor dont nous avons référé précédemment. Ces ethnies construisent leur identité à travers des valeurs morales et comportementales complètement opposées. Ainsi la société des Arapesh « qui tient chacun pour doux et serviable et qui veut ignorer la violence ne connaît pas de sanction contre celui qui en use [car], contre l'homme réellement violent, la communauté n'a aucun recours⁴³ ». En revanche, chez les Mundugumor les valeurs qui nourrissent le groupe se trouvent être les antonymes des précédentes. Cet auteure précise que « [...] L'enfant mâle Mundugumor entre en naissant dans un monde hostile, un monde où la plupart de ses semblables mâles seront ses ennemis, où, pour faire son chemin, il lui faudra être violent [...]»⁴⁴. Pour la petite fille Mundugumor, le monde n'est d'ailleurs pas plus accueillant.

Force est de constater que le partage, par des groupes fédérés autour de valeurs qui leur sont spécifiques, d'une langue, d'un territoire physique ou encore de certains territoires symboliques n'arguent pas pour autant en faveur d'une adhésion à des métas appartenances communes. En effet, pour des groupes dont l'identité est construite dans le cadre de valeurs antinomiques tels les Arapesh et les Mundugumor, il est vraisemblable que les premiers ne sauront pas répondre à l'agressivité des seconds et pour ces derniers, la douceur des Arapesh sera interprétée *in stricto sensu* comme de la faiblesse ou de la lâcheté. Dans le

⁴³ Margaret Mead, *op. cit.*, p. 25.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 170.

tableau 6, il est montré les synonymes et les antonymes associés aux occurrences « douceur », « serviabilité », « hostilité » et « violence ».

Tableau 6

Analyse des occurrences « douceur », « serviabilité », « hostilité » et « violence »		
<i>Unités lexicales étudiées</i>	<i>Synonymes</i>	<i>Antonymes</i>
Douceur (Hector Dupuis, Dictionnaire..., p. 183)	docilité, mansuétude, bonté	âcreté, brutalité, colère
Serviabilité (serviable) (Alain Rey, Dictionnaire historique..., p. 1806)	complaisant, obligeant	désobligeant, malveillant (Hector Dupuis, <i>op. cit.</i> , p. 112)
Hostilité (Hector Dupuis, <i>op. cit.</i> , p. 284)	mésentente, désaccord	amitié, entente
Violence (<i>Ibid.</i> , p. 601)	dureté, vivacité	calme, douceur

L'étude lexicale précitée renvoie à des concepts comme celui des blocs sémantiques d'Oswald Ducrot de Marion Carel, lesquels regroupent des termes inscrits dans une structure de type arborescent où un hyperonyme subsume une classe d'hyponymes. Ce système est couplé à des groupes de relation au sein desquels des métatermes peuvent être contradictoires (douceur/violence) ou contraires (faiblesse/lâcheté)⁴⁵.

Conclusion

Pour conclure, si nous analysons le phénomène d'appartenance, nous constatons que les appartenances fortes renvoient à la construction identitaire du sujet ainsi qu'à celle du groupe lui-même comme, par exemple, les brahmanes Havik dont les métas appartenances sont articulées autour d'un objet tabou, c'est-à-dire le contact avec un membre d'une caste inférieure. Il en est de même avec un objet comme les flûtes sacrées des Arapesh, qui, pour des groupes exogènes, ne sont que des artefacts destinées à

⁴⁵ Algirdas Julien Greimas et Joseph Courtés, *op. cit.*, p. 32.

produire des sons. Quant à l'objet tabou, il est un territoire réservé qui peut, s'il est investi par certains groupes alors qu'il leur est interdit, être à l'origine de leur mise au ban de la société par le groupe gardien dudit objet. L'appartenance groupale peut aussi fédérer des groupes autour de valeurs morales et comportementales antinomiques (courage lié à l'agressivité, douceur liée à la lâcheté). Dans ce cas de figure également, les valeurs d'appartenance unissant tel sous-groupe ne pourront devenir une méta appartenance au sein de laquelle l'ensemble des groupes se reconnaîtra. Ainsi des groupes pratiquant l'endogamie exclusivement ou dont les structures organisationnelles et socioculturelles sont articulées autour d'un système de castes, ne partageront pas des valeurs communes avec des groupes pratiquant l'exogamie ou prônant l'égalité entre tous les individus. Le délitement sociétal intervient notamment dans tous ces cas de figure où des groupes en présence ont des territoires acceptables pour les uns, mais inacceptables pour les autres et qui n'ont aucune méta appartenance commune.

Les pratiques discursives partagées et réalisées par un groupe social donné renvoient aux praxis qui les sous-tendent. Toute communauté a donc un discours orienté autour d'un lexique qui lui est propre. A ce propos William Labov étudia trois groupes de vendeurs travaillant dans des magasins aux enseignes plus ou moins prestigieuses. Bien qu'ils appartenissent tous à la même classe sociale, le premier, s'identifiant à la clientèle aisée qu'il côtoyait quotidiennement, utilisait un registre de langue dit « de prestige » afin de réduire l'écart qui existait entre sa classe sociale propre et celle à laquelle il aspirait. Par ces praxis, les employés de Saks Fifth Avenue, magasin de luxe, se désolidarisaient de leur groupe d'appartenance réel pour tenter d'agrèger un groupe d'appartenance considéré comme prestigieux et enviable⁴⁶. Les sujets sociaux appartenant à un groupe donné articule leur discours autour d'un lexique approprié à l'attente de la communauté. Ce phénomène est décrit à travers le concept de compétence topique développé par Sarfati et cité par Longhi, soit « l'aptitude

⁴⁶ William Labov, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit, 1976, p. 94-126.

des sujets à sélectionner et identifier – à la production comme à la réception – les topiques afférentes à une situation langagière donnée⁴⁷ ». Sarfati a donc conceptualisé la corrélation existant entre pratiques discursives et praxis et souligne à ce sujet : « Tels sont les attendus d'une pragmatique topique, c'est-à-dire d'une conceptualisation capable de faire lien entre la théorie générale de l'action et la théorie des pratiques discursives⁴⁸ ».

Bibliographie

- Bagot, Jean-Didier, *Information, sensation et perception*, Paris, Armand Colin, 1999.
- Blumenthal, Peter, « Les Noms d'émotion: trois systèmes d'ordre », dans Iva Novakova (dir.), *Le Lexique des émotions*, Grenoble, Ellug, 2009, p. 41-64.
- Brunet, Luc et André Savoie, *La Face cachée de l'organisation*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2003.
- Carel, Marion et Oswald Ducrot, « Le Problème du paradoxe dans une sémantique argumentative », dans Olga Galatanu et Jean-Michel Gouvard (dir.), « Sémantique des Stéréotypes », Paris, *Langue française*, 1999, p. 6-26.
- Carroll, Lewis, *De l'autre côté du miroir et ce qu'Alice y trouva* suivi de *La chasse au Snark*, Paris, Flammarion, 1969 [éd. anglaise: 1872].
- Chauchat, Hélène et Annick Durand-Delvigne, *De l'identité du sujet au lien social*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.
- Douglas, Mary, *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte / Syros, 2001.
- Dupuis, Hector, *Dictionnaire des synonymes et des antonymes*, Montréal, Fides, 1961.
- Ghasarian, Christian, *Introduction à l'étude de la parenté*, Paris, Editions du

⁴⁷ Julien Longhi, « Sens communs et dynamiques sémantiques : l'objet discursif INTERMITTENT », dans « Discours et sens commun », *Langages*, n° 170, 2/2008, Paris, Armand Colin, p. 110.

⁴⁸ Georges-Elia Sarfati, « Pragmatique linguistique et normativité : Remarques sur les modalités discursives du sens commun », dans « Discours et sens commun », *Langages*, n° 170, 2/2008, *op. cit.*, p. 94.

- Seuil, 1996.
- Greimas, Algirdas Julien et Joseph Courtés, *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette, 1993.
- Hogue, Jean-Pierre, Denis Lévesque et Estelle M. Morin, *Groupe, pouvoir et communication*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1988.
- Lafont, Robert et Françoise Gardès-Madray, *Introduction à l'analyse textuelle*, Paris, Larousse, 1976.
- Labov, William, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit, 1976.
- Leroy, Sarah, *Entre identification et catégorisation, l'antonomase du nom propre en français*, Thèse de doctorat, Université Montpellier III – Paul Valéry, 2001.
- Lévi-Strauss, Claude, *La Pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962.
- Longhi, Julien, « Sens communs et dynamiques sémantiques : l'objet discursif INTERMITTENT », *Langages*, n° 170, 2/2008, « Discours et sens commun », Paris, Armand Colin, 2008, p. 109-124.
- Makarius Lévi, Laura, *Le Sacré et la violation des interdits*, Chicoutimi, Canada, Les classiques des sciences sociales, chapitres I à IV, version numérique, 1974, http://classiques.uqac.ca/contemporains/makarius_Laura/sacre_violation_interdits/sacre_violation_interdits_2.pdf.
- Martin, Marcienne, *Des humains quasi objets et des objets quasi humains*, préf. d'Alain Coïaniz, Paris, Éditions L'Harmattan, coll. « Questions contemporaines », 2009.
- Mead, Margaret, *Mœurs et sexualité en Océanie*, Plon, 1963 [1928].
- Mehler, Jacques, « Psycholinguistique et psychanalyse. Quelques remarques », *Revue française de psychanalyse*, Paris, Presses universitaires de France, 1976, p. 605-622.
- Novakova, Iva et Agnès Tutin, « Les Émotions sont-elles comptables? », dans Iva Novakova (dir.), *Le Lexique des émotions*, Grenoble, Ellug, 2009, p. 65-79.
- Prat, Michèle, *Processus cognitifs et émotions*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- Rey, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2006 [1992].
- Rey, Alain (dir.), *Le Petit Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1977.
- Rivière, Claude, « Tabou », dans André Akoun *et al.* (dir.), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Seuil, 1999.
- Sarfati, Georges-Elia, « Pragmatique linguistique et normativité : Remarques sur les modalités discursives du sens commun », dans « Discours et sens commun », *Langages*, n° 170, 2/2008, Paris, Armand Colin, 2008, p. 92-108.

- Siblot, Paul, « Du dialogisme de la nomination » dans Actes du III^e colloque jeunes chercheurs, *Dialogisme et nomination*, Praxiling-FREE 2425 CNRS, Université Paul-Valéry, Montpellier III, 2003.
- Taboada-Leonetti, Isabelle, « Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue », dans Carmel Camilleri *et al.* (dir.), *Stratégies identitaires*, Paris, Presses universitaires de France, 1990, p. 43-83.
- Tournier, Michel, *Vendredi ou les limbes du Pacifique*, Paris, Gallimard, 1967.